

>Règlement intérieur<

Les stagiaires s'engagent à respecter les lieux qui sont mis à leur disposition ; toute dégradation est facturée, soit à eux-même, soit à leurs représentants légaux, et peut entraîner une exclusion immédiate. Les stagiaires s'engagent à respecter les règles de vie en collectivité.

À dater de la confirmation écrite de leur admission par l'Académie, les droits d'inscriptions ne peuvent être remboursés aux stagiaires admis.

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, interrompent le stage, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. Tout stage commencé est dû.

Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité en cas de vol, de détérioration d'instruments ou d'objets personnels, pour lesquels il est conseillé aux stagiaires de contracter une assurance.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le stage en cas d'événements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants.

Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation.

Accueil des mineurs :

Les stagiaires mineurs ne peuvent bénéficier d'aucun hébergement. Ils sont sous la responsabilité du professeur pendant les cours selon l'emploi du temps défini en début de stage.

En dehors des cours, ils sont sous la responsabilité de l'adulte déclaré responsable lors de l'inscription.

Des concerts sont organisés durant la session ; chaque stagiaire doit apporter une tenue de concert et un pupitre, et s'engage à renoncer à ses droits d'interprète et à son droit à l'image concernant tout concert auquel il participe.

L'exclusion immédiate du stage sans remboursement peut être prononcée par les organisateurs pour tout manquement grave au présent règlement.

>Tarifs<

Droits d'inscription 160 €
A régler par chèque bancaire ou postal libellé au nom du TRESOR PUBLIC dès l'inscription pour réservation.
Ces droits sont non remboursables en cas de démission.

Séjours

Hébergement en pension complète : 440 €
Supplément chambre individuelle : 50 €
(chaque repas supplémentaire sera facturé 10 euros par le Centre)

Frais pédagogiques 300 €
(à régler par le stagiaire, dès son arrivée, à l'ordre du professeur)

Concerts

au Théâtre Olympia

Scène conventionnée

- > **Samedi 21 août 2010**
21 heures
Concert des professeurs
Théâtre Olympia, Entrée tarif unique : 6 €
- > **Dimanche 22 août 2010**
11 heures 30
Autour de midi
Rencontres des stagiaires avec le public
Palais des Congrès - Front de Mer
- > **Judi 26 août 2010**
21 heures
Un soir au Moulleau
Église Notre Dame des Passes
Entrée dans la limite des places disponibles
- > **Vendredi 27 août 2010**
21 heures
Concert de fin de stage
Théâtre Olympia
Entrée dans la limite des places disponibles

du 17 au 28 août 2010

>Rencontres<

Musicales d'Arcachon

Suzanne GESSNER, *Violon*
Vladimir NEMTANU, *Violon*
Jean-Philippe VASSEUR, *Alto*
Yvan CHIFFOLEAU, *Violoncelle*
Hervé N'KAOUA, *Piano*

Académie de Musique
Master class - Concerts

Arcachon
culture

www.arcachon.com

Les Rencontres Musicales bénéficient du soutien de l'hôtel de la Ville d'Hiver



>ACADEMIE ET FESTIVAL<

Proposées par ARCACHON CULTURE, les Rencontres Musicales d'Arcachon, Académie de haut niveau, permettent à de jeunes musiciens d'approfondir la maîtrise de leur instrument sous la direction de professeurs et d'artistes prestigieux.

L'Académie s'adresse aux élèves issus des cycles supérieurs des conservatoires classés par l'État.

L'hébergement et les cours sont regroupés sur un site idyllique situé au cœur d'une pinède, en bordure du bassin d'Arcachon.

Chaque stagiaire bénéficie d'un enseignement instrumental d'excellence selon un planning établi par le professeur en début de session. Des salles avec piano ou avec des pianistes accompagnateurs sont mises à la disposition des stagiaires pendant la durée du stage.

Les Rencontres Musicales d'Arcachon proposent également aux stagiaires de se produire dans un véritable festival grâce aux concerts de l'Académie, qui constituent un des temps forts de l'animation culturelle estivale de la Ville d'Arcachon.

>PROFESSEURS<

Suzanne GESSNER, *Violon*
Conservatoire National Supérieur de Paris

Vladimir NEMTANU, *Violon*
Conservatoire National Supérieur de Lyon

Jean-Philippe VASSEUR, *Alto*
Conservatoire National Supérieur de Lyon

Yvan CHIFFOLEAU, *Violoncelle*
Conservatoire National Supérieur de Lyon

Hervé N'KAOUA, *Piano*
Conservatoire National Supérieur de Lyon

Renseignements pédagogiques :
05 56 83 64 65
ecoledemusique@ville-arcachon.fr



• Prix Société Générale

Dans le cadre d'un partenariat privilégié, la Société Générale récompensera les stagiaires les plus méritants par un ou plusieurs prix numéraire, remis à l'issue du Concert de fin de stage, sur proposition du Jury de l'Académie.

• Admission

Les demandes d'inscriptions (volet ci-contre) doivent parvenir à l'Académie avant **le 30 mai 2010**, date de la commission d'admission où chaque professeur définit les élèves qu'il souhaite faire travailler.

Les choix des professeurs sont souverains et sans appel.

À l'issue de la commission, les stagiaires admis reçoivent par courrier une confirmation d'inscription (juin 2010).

Les droits d'inscriptions sont restitués aux stagiaires non admis.

• Accueil des stagiaires

Seuls les stagiaires nés avant le 18 août 1992 peuvent être logés en pension complète dans le cadre de l'Etablissement "La Dune", à raison de deux par chambre (draps et couvertures fournis - prévoir linge de toilette). Quelques chambres particulières peuvent être proposées avec supplément.

L'accueil des stagiaires hébergés a lieu :

le mardi 17 août à 14 heures

Chaque stagiaire prend possession de sa chambre, après règlement des frais de séjour par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC. Le séjour se termine le samedi 28 août après le petit déjeuner.

Les stagiaires non hébergés et les stagiaires mineurs ont la possibilité de prendre leur repas sur place, selon les modalités de réservation définies par le centre d'hébergement.

Une réunion d'information sur le déroulement de l'Académie aura lieu au centre d'hébergement **pour tous les stagiaires**, hébergés ou non, **le mardi 17 août à 18 heures**

Centre d'hébergement La Dune
156, Bd de la Côte d'Argent - 33120 Arcachon
Tél. 05 56 83 80 65

• Demande d'inscription

Cette demande ne sera validée qu'après réception d'un courrier de confirmation de l'organisation, au stagiaire.

A adresser avant le 30 mai 2010

à l'Ecole Municipale de Musique d'Arcachon

51, cours Tartas - 33120 ARCACHON

Accompagnée d'un chèque de 160 € à l'ordre du Trésor Public

Nom :

Prénom :

Nationalité :

F M Né(e) le :

Adresse :

.....

Tél. :

Port :

E. mail :

Etablissement musical fréquenté durant l'année :

.....

Niveau :

Professeur durant l'année :

Désire s'inscrire aux Rencontres Musicales d'Arcachon avec

(préciser le professeur) :

Demande d'un hébergement (pension complète) :

(Stagiaires majeurs uniquement)

Chambre double

Chambre individuelle *(supplément 50 euros)*

Ne demande pas d'hébergement

Je soussigné(e)

.....

déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les clauses.

Pour les stagiaires mineurs : autorise le stagiaire mineur cité ci-dessus à participer aux cours des Rencontres Musicales d'Arcachon session 2010 ; donne tout pouvoir aux organisateurs de prendre les décisions médicales nécessaires s'imposant en cas d'urgence.

Date :

Le stagiaire majeur ou l'adulte responsable :